M. Berteaux déclare que la motion Berthelot supprimerait tous les pouvoirs de la Chambre.

La motion Simyan est adoptée, après pointage, par 261 voix contre 241.

LE BUDGET DES POSTES

On continue la discussion du budget des Postes.

MM. Emile Dubois et Aimond déposent un projet de résolution destiné à améliorer le sort des agents des services ambulants. La discussion est très confuse. Les propositions les plus diverses s'enchevêtrent.

Le projet de résolution Aimond est adopté.

Les chapitres 7 à 11 sont adoptés.

Un projet de résolution invitant l'administration à entamer de nouvelles négociations pour diminuer le prix des transports des wagons-poste est adopté.

M. Fenal demande que les simples particuliers soient autorisés à installer des téléphones chez eux. L'amendement est repoussé par 320 voix contre 201.

Les derniers chapitres du budget des postes et télégraphes sont adoptés.

La Chambre adopte le budget de la Caisse nationale d'épargne postale.

Les Beaux-Arts

L'ordre du jour appelle la discussion du budget des beaux-arts.

Après quelques observations de M. Beauquier, la discussion générale est close.

Sur le chapitre 3, M. Pasquale, rapporteur de la proposition de M. Charles Bernard, tendant à la suppression de la censure, vient déclarer qu'il est partisan de cette suppression. Il reddite les arguments connus en faveur de sa thèse.

Après l'intervention de plusieurs orateurs, la censure est maintenue.

Un amendement de M. Péronneau, tendant à supprimer la subvention de 8.000 francs afférente aux maîtrises des cathédrales de Nevers et de Moulins, est adopté par 255 voix contre 235.

La Chambre, après s'être arrêtée à l'article 19 du budget des beaux-arts, décide de renvoyer la suite de la discussion à demain matin, neuf heures.

La séance est levée à 7 heures 50.

SÉNAT

Séance du 4 mars 1902

Présidence de M. Fallières, président.

La séance est ouverte à 3 heures 15.

Les écoles des arts et métiers

On adopte, après déclaration d'urgence, le projet de loi adopté par la Chambre des députés, étendant les dispenses de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée à toutes les écoles des arts et métiers, dont un certain nombre n'existaient pas au moment de la promulgation de la loi de 1889.

La marine marchande

Puis on reprend la discussion du projet de loi relatif à la marine marchande.

L'article 7 est mis en délibération. Il a pour objet de limiter les sacrifices du Trésor, en fixant à 500.000 tonneaux de jauge brute de navires à vapeur et à 100.000 tonneaux de jauge brute de navire à voile, le tonnage admis à bénéficier du sus de celui des navires français ayant la prééminence.

Cet amendement, par 142 voix contre 35, un amendement de M. Cabart-Danneville, d'après lequel le tonnage des navires à vapeur de construction étrangère francisés n'aurait pu dépasser 50.000 tonneaux par an pendant les quatre premières années.

Les divers paragraphes de l'article 7 sont adoptés. L'ensemble de l'article est réservé jusqu'au vote de l'article 11 auquel est rapporté un amendement de M. Waddington.

Les articles 8 et 9, mentionnant les conditions imposées aux capitaines des navires recevant les primes pour le transport des dépêches et le service des postes, sont adoptés.

Les articles 10 et 11 sont réservés, sur la demande de la Commission.

On arrive à l'article 12, qui règle le sort des voiliers construits depuis la loi de 1891.

Après le vote des articles suivants, jusqu'à l'article 14 inclusivement, la suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

La séance est levée à 6 heures 35.

LES ARTS — LA MUSIQUE — LE THÉATRE

Aux Variétés, une première : *Les deux écoles*, comédie en quatre actes de M. Alfred Capus. L'auteur de la « Veine », a obtenu le plus franc succès. Une jeune femme, fortement éprise de son mari, finit par s'en détacher, à cause d'infidélités par trop réitérées : elle demande et obtient le divorce et se fiance à un grave conseiller d'Etat. Mais, paraît-il, il n'y a pas d'incompatibilité entre les graves fonctions — nous parlons de celles de M. le conseiller — et le flirt avec de très jolis minois. La héroïne de la pièce s'aperçoit bientôt, et comme son cœur n'a pas su oublier le premier mari, c'est vers ce dernier que fatalement elle revient. Et voilà toute la pièce. Comme l'écrit très judicieusement M. Emmanuel Arène, « M. Alfred Capus n'est pas allé chercher cette intrigue en des milieux extraordinaires ni parmi des personnages invraisemblables. Il l'a tirée toute vive, toute simple, toute [illegible] de l'existence de tous les jours, on pourrait [illegible] l'existence de tous les temps ». Le dénouement de la pièce a donné lieu à une remarque de l'auteur même que nous reproduisons d'après une interview publiée par un journal parisien :

« Je sais bien qu'Henri [illegible] et Edouard — répondait M. Capus à son interlocuteur — époux divorcés, reprennent la vie conjugale sans [illegible] de nouveau par le maire et par le curé et cela sous les yeux attendris de leurs parents. Mais pour ceux-ci et pour le public ils n'ont pas cessé d'être mari et femme et en cela mon dénouement est conforme au sentiment national et même à la doctrine catholique. Le divorce est entré dans les usages; mais pas encore dans les mœurs. Il convient de ne pas oublier que nous avons derrière nous dix siècles d'indissolubilité du mariage, tandis que nous n'avons du divorce qu'une pratique toute récente. »

On a cité, à propos des « Deux Ecoles », ce mot de Villemain sur les « Lettres Persanes » : « C'est le plus profond des ouvrages frivoles ».

Allons ! la « veine », ou pour mieux dire, le talent, reste fidèle à M. Capus.

— A citer la reprise à l'Opéra-Comique de cette délicieuse légende bretonne le *Roi d'Ys*, que Lalo a traduite en une musique si pleine d'un charme mélodique qui la fait goûter de tous.

DE L'E...

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

Le rapport hebdomadaire

Londres, 4 mars. — Vers minuit, le War Office communiquait la dépêche suivante de lord Kitchener :

Pretoria, 3 mars, 2 heures de l'après-midi. — Les incidents les plus importants des opérations au Transvaal et dans l'Orange, pendant la semaine passée, ont été signalés au jour le jour.

Au cours de ces opérations, il y a eu 69 Boers tués, 15 Boers blessés, 903 Boers faits prisonniers ; 105 autres ont fait volontairement leur soumission. On s'est emparé, en outre, de 1.034 fusils et de 47.000 cartouches, et de plus de trois mille chevaux et têtes de bétail.

Le général French annonce que des groupes éparpillés venant du nord-est de la colonie du Cap sont arrivés au sud de Steynsberg, après avoir franchi la frontière, en ne laissant derrière eux que quelques traînards.

Le commando de Malan, qui avait été refoulé, la semaine dernière, au-delà de la ligne de l'ouest, a cherché vainement à retraverser cette ligne et se trouve actuellement au sud de Hanover. De l'autre côté de la ligne de l'ouest, l'ennemi s'est vu refouler peu à peu au nord de la nouvelle ligne de blockhaus jusqu'à une ligne qu'on peut tirer entre Britstown, Williston et Van-Rynsdorp.

Les colonnes de Kekewich et de Grenfell poursuivent les Boers du commando de Delarey, lesquels se seraient d'ailleurs dispersés.

Lord Methuen est parti à la tête d'une colonne, de Vryburg vers Lichtenberg, pour chercher à barrer la route à l'ennemi.

De nouvelles opérations seront entreprises suivant les circonstances.

KITCHENER.

FAITS DIVERS

Plus on est de fous...

Angers, 4 mars. — Dans une commune des environs de Cholet, le maire délégua le garde champêtre et un boulanger pour conduire à l'asile de Saint-Gemmes, près d'Angers, un aliéné nommé Legrand.

En route, le garde champêtre s'aperçoit que, ce jour-là, Legrand a toute sa lucidité et qu'il serait difficile de le faire consentir à entrer à l'asile. On résolut de le griser et nos trois héros firent dans les cabarets d'Angers une petite orgie. Legrand se grisa bien, mais ses deux gardiens encore davantage, et quand le trio arriva à l'asile Saint-Gemmes, le directeur, ne comprenant pas clairement les explications des trois ivrognes, télégraphia au maire de la commune :

« Quel est le fou des trois ? »

Le maire répondit :

« C'est Legrand. »

Le télégraphiste transmit : c'est le grand.

Le directeur toisa nos trois hommes et fit empoigner le plus « grand » des trois qui se trouva être le garde champêtre.

Celui-ci, dégrisé, eut beau crier : « Mais je ne suis pas l'aliéné, je suis le garde champêtre ! » on prononçait la folie des grandeurs, et comme il se débattait on lui mit la camisole de force.

Ce n'est que trois jours après que l'erreur fut reconnue quand le véritable fou, rentré dans sa commune, alla trouver la femme du garde champêtre pour lui dire :

« Je ne savais pas que ton homme fût fou, c'est moi qui l'ai conduit à l'asile. »

Le crime de Sainte-Agathe

Arrestation des époux Simatis

Montbrisson, 4 mars. — La gendarmerie arrêtait, il y a quelques jours, en état de vagabondage, un mendiant, le sieur Chauve, dont il a été parlé comme ayant vu les auteurs de l'assassinat du curé Larderet et de la veuve Simatis, sa servante, commis à Sainte-Agathe-la-Bouthéresse.

Chauve a déclaré avoir vu sortir de la cure de Sainte-Agathe, la nuit du crime, un homme et une femme qui se sont dirigés du côté de la villa des Tilleuls, habitation des Simatis.

Sur ces déclarations, le parquet s'est transporté hier sur les lieux, où Chauve a renouvelé ce qu'il avait déjà dit à l'instruction. Après une minutieuse enquête, on a mis en état d'arrestation le fils Simatis et sa femme. Tous deux ont été transférés à Montbrison, et écroués à la maison d'arrêt.

La femme ne cesse de pleurer et de protester de son innocence. Quant à Simatis, il conserve son flegme. Cette nouvelle arrestation ne l'a pas plus ému que la première : « C'est la fatalité, que voulez-vous, dit-il. C'est malheureux d'être accusé d'une chose pareille, quand on est innocent. »

Malheureusement pour les accusés, le vagabond est très affirmatif et les expériences tentées par la justice pour établir s'il était possible de voir de l'endroit où était ce chemineau ce qu'il disait avoir vu ont été absolument concluantes.

Une famille empoisonnée par la mère

Narbonne, 4 mars. — A Montredon, village situé à quatre kilomètres de Narbonne, la famille Francoual, composée de cinq personnes, a été empoisonnée. A l'heure actuelle, la mère et une des filles sont mortes. L'état des trois autres est très grave.

Les membres du parquet se sont rendus sur les lieux hier soir. De leur première enquête, il résulte qu'à la suite d'un accident mortel dont fut victime il y a quelques mois un enfant des époux Francoual, la mère avait donné des signes de dérangement cérébral ; c'est elle-même qui, dans un accès de folie, aurait versé un poison dans le repas de famille.

On voit que cette malheureuse a été la première victime de son forfait.

Le parquet s'est transporté sur les lieux et va faire procéder à l'autopsie des deux décédées.

LA PUBLICITÉ

Sans la publicité, pas de succès possible en affaires. La capacité de direction, la solidité du jugement, l'intelligence ne remplacent pas la publicité.

SAVON VERA MUSKA, parfum puissant.

Chronique Locale

ROUBAIX

LE COUP DE PIED DE L'ANE. — Une feuille socialiste, *Le Travailleur*, publie cette information :

« La Société « La Libre Pensée », a tenu dimanche dernier son assemblée générale à l'estaminet Henri Carrette, où elle avait son siège depuis plus de 15 ans.

» A la suite de l'exposé de la situation faite par quelques camarades, et après avoir entendu diverses observations, l'assemblée a décidé par acclamations de conserver son entière confiance au P. O. F. et de lui maintenir l'adhésion de la société.

» Puis la proposition de changer de local a été adoptée au scrutin secret par 84 voix contre 41.

» Mandat a été donné à la commission de se réunir dans le plus bref délai, à l'effet de rechercher un siège nouveau. »

M. Henri Carrette est président de la *Libre Pensée*. On lui laisse le titre, mais on lui retire les petits profits de la situation !

DANS LA POLICE. — M. le Préfet du Nord vient de faire remettre à l'agent de police Jean-Baptiste Duhamel un témoignage de satisfaction pour le courage qu'il a montré en différentes occasions et en particulier le 3 février dernier, en maîtrisant des chevaux emportés.

LES OUVRIERS COMMUNAUX. — La Mairie nous communique l'avis suivant :

« L'Administration municipale a réduit le délai de paiement en ce qui concerne les salaires dus aux ouvriers occupés par la Ville. Précédemment, ces salaires étaient payés deux fois par mois. A compter du 1er mars courant, ils le seront à l'expiration de chaque semaine. »

UN OBIT POUR M. LE CHANOINE DESTOMMES, ANCIEN SUPÉRIEUR DU COLLÈGE. — Mardi matin, à neuf heures, a été célébré, dans la chapelle du Collège, un obit solennel à la mémoire de M. le chanoine Destombes, doyen de Lannoy, qui fut supérieur du Collège de 1871 à 1875.

La famille du défunt, M. l'abbé Hennion, curé de la paroisse Saint-Louis, à Fives ; les abbés Six, vicaires de Lannoy ; plusieurs anciens élèves de M. le chanoine Destombes et les élèves de l'établissement, assistaient à cette cérémonie.

Avant la messe, M. le chanoine Chabé, supérieur du Collège, a retracé, en une touchante allocution, la vie de M. le chanoine Destombes, qu'il a donnée en exemple à ses auditeurs. M. le supérieur a ensuite chanté la messe. Après l'Elévation, MM. les abbés Delcroix et Lepers, deux professeurs, ont chanté le *Pie Jesu*.

LA COMMISSION D'ASSAINISSEMENT DES LOGEMENTS INSALUBRES se réunira à l'Hôtel-de-Ville, mercredi, à trois heures de l'après-midi, pour y discuter l'ordre du jour suivant :

Affaire Fayet-Bellot : communication de l'arrêté du Conseil de préfecture. — Examen des signalements d'insalubrité relatifs aux immeubles : Grand'-Place, 3 ; rue de Sébastopol, 77 ; place du Trichon, 15-17 ; rue de l'Industrie, 126 ; rue de Mouvaux, 60 ; rue de Milan, 11 à 17 ; rue de Lorraine, 34 ; rue de la Lys, 56 ; rue de la Bruyère, 19 ; boulevard de Belfort, 139 ; rue Lannes, 18 ; place Carnot (côté en prolongement de la rue Soult), rue Dampierre, 1 à 15 ; rue de Leuze, (impasse perpendiculaire) ; rue Paul-Bert, extrémité ; boulevard de Reims, 15 ; boulevard de Fourmies, près de la rue Carpeaux ; rue du Général-Chanzy, 33.

UN ROUBAISIEN RÉCOMPENSÉ AU CONCOURS GÉNÉRAL D'ANIMAUX GRAS DE PARIS. — Notre concitoyen, M. Jules Serrurier, marchand de volailles, a obtenu au concours général d'animaux gras, qui vient de se tenir à Paris, au Grand-Palais des Champs-Elysées, un premier prix dans la 12e catégorie, pour un lot de lapins.

RUCHE ROUBAISIENNE. — Les actionnaires de la « Ruche Roubaisienne » sont convoqués en assemblée générale le dimanche 23 mars à trois heures et demie précises de l'après-midi, au Siège social, 68, rue du Collège. Ordre du jour : 1. Compte-rendu des opérations de l'année 1901 ; 2. rapport des commissaires ; 3. approbation du bilan ; 4. nomination de trois membres sortants du Conseil d'administration ; 5. nomination des commissaires de contrôle et de surveillance pour l'année 1902 ; 6. fonction rétribuée de l'administrateur-délégué ; 7. communications importantes intéressant les charges de la Société.

UN FACHEUX QUIPROQUO. — LE MORT VIVANT. — Il vient de survenir à une famille roubaisienne une aventure assez curieuse par suite d'un quiproquo tout à fait fâcheux.

Mercredi dernier, notre concitoyen, M. Louis Pauwels, qui est âgé de 79 ans, et demeure rue Saint-Antoine, partait pour Gand afin de subir, dans un établissement de cette ville, une opération à l'oreille. Le lendemain, une fois l'opération terminée, M. Pauwels écrivait à sa fille, cabaretière « A Guillaume Tell », place Sainte-Elisabeth, que tout s'était fort bien passé. Mais, depuis, aucune nouvelle n'étant plus parvenue, la famille du malade conçut des craintes ; mardi matin, elle adressait au directeur de l'établissement gantois un télégramme avec réponse payée, demandant des nouvelles de M. Louis Pauwels. A onze heures, elle recevait une dépêche lui annonçant qu'il était mort.

On peut juger aisément du chagrin de la famille. Plusieurs parents de M. Pauwels se rendirent aussitôt à Gand.

Une agréable surprise les y attendait : ce n'était pas leur parent, qui était mort, mais un autre homme portant également le nom de Pauwels ; d'où l'erreur commise par le directeur de l'établissement. Quant à Louis Pauwels, il était si peu mort, qu'il était parti quelques heures auparavant, pour Roubaix, complètement guéri et en parfaite santé. Ses parents l'avaient croisé sur le chemin de Gand.

Le soir, toute la famille était réunie pour fêter la « résurrection » du vieillard, qui a bien ri de l'aventure dont il a été le héros.

Tout est bien qui finit bien !

UN VOL DANS UNE MAISON EN CONSTRUCTION. — Deux malfaiteurs ont pénétré, durant la nuit de lundi à mardi, dans la maison en construction de M. Henry Dubly, négociant, rue du Grand-Chemin. Ils ont enlevé plusieurs serrures qui avaient été posées sur les portes par les ouvriers de M. Emile Picavet, entrepreneur, rue de Blanchemaille, ainsi que des carreaux de vitre appartenant à M. Léon Florin, peintre-vitrier, rue Nain, 54. M. Lecomte, commissaire de police du deuxième arrondissement, a été informé.

UNE BICYCLETTE VOLÉE, RUE SAINT-GEORGES. — Dans la matinée de mardi, vers onze heures, M. Jean Denissoul, électricien, demeurant rue Pellart, avait déposé son vélo sous la porte cochère de la maison de MM. Jonville frères, négociants en charbons, rue Saint-Georges, avant de pénétrer dans les bureaux. Quand il sortit il s'aperçut, avec une surprise assez désagréable, que sa bicyclette avait disparu. Des recherches ont été faites pour retrouver l'auteur de ce vol audacieux, mais elles n'ont pas abouti.

UNE VOITURE TAMPONNÉE PAR LE CAR A VAPEUR. — Le car à vapeur qui se dirigeait vers Lille, mardi soir, à cinq heures et demie, a tamponnée, rue Neuve, à hauteur de la rue des Fabricants, la voiture de la cidrerie « l'Abbaye de Terva », qui a un dépôt, rue des Ecoles, 21, à Lille. Le domestique, Théophile Rémy, qui habite rue du Sec-Arembault, marchait près de la voiture ; il a eu le poignet et le coude gauches fortement contusionnés ; des soins lui ont été donnés à la pharmacie Couvreur.

Le derrière de la voiture a été assez endommagé. Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités de cet accident.

ARRESTATION D'UN ROUBAISIEN A LILLE. — Charles Dupriez, manœuvre, âgé de 31 ans, demeurant à Roubaix, a été arrêté à Lille, pour bris de clôture.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'un des ouvriers au service de M. Alphonse Delcroix, négociant en grains et fourrages, a été blessé au genou gauche par une ruade de cheval. M. le docteur Bailleghien a examiné l'ouvrier, Angelus Vandebunderie, âgé de 56 ans, demeurant rue Duflot, et lui a ordonné quinze jours de repos.

— Louis Quierie, chauffeur, âgé de 33 ans, demeurant à Linselles, a été blessé à la main gauche en nettoyant les fourneaux. M. le docteur Lepers a examiné l'ouvrier, qui est occupé dans l'atelier d'apprêt de M. Roussel-Desrousseaux, et lui a ordonné quinze jours de repos.

— Dans l'atelier d'apprêt de MM. Hannart frères, l'un des ouvriers, Jules Vanmullen, âgé de 66 ans, demeurant rue de l'Alma, fort Fresez, s'est blessé au côté gauche en soulevant des pièces de tissus. M. le docteur Derville lui a ordonné six jours de repos.

— Alphonse Vincent, âgé de 35 ans, en faisant la toilette d'un cheval dans l'écurie de M. Eugène Gerigen, négociant, a été blessé à la figure par une ruade du cheval. M. le docteur Leplat lui a ordonné quinze jours de repos.

— Au peignage de MM. Léon Allart et Cie, l'un des ouvriers, Pierre Maertens, âgé de 71 ans, demeurant au fort Lillois, à Wattrelos, a été blessé au bras droit par un tablier de laveuse. M. le docteur Druesne lui a ordonné huit jours de repos.

— Une ourdisseuse de l'établissement de MM. François Roussel père et fils, fabricants, a été blessée au pouce droit par une scoupette d'ourdisseur. M. le docteur Delattre a examiné l'ouvrière, Mathilde Verstraete, âgée de 37 ans, demeurant rue de l'Amiral Courbet, à Croix, et lui a prescrit vingt jours de repos.

LES PLACES GRATUITES DANS LES THÉATRES. — Les cartes numéros 1.001 à 1.100, délivrées par la Mairie, pour assister gratuitement à une représentation au Théâtre de Roubaix (rue Archimède), sont valables pour le jeudi 6 mars courant.

ENTERREMENT DU MERCREDI 5 MARS 1902. — M. Désiré Caplette, neuf heures et demie, église St-Pierre, à Croix.

Pianos, orgues, harpes et tous instruments de musique, **E. Screpel-Poliet**, 138 bis, Grande-Rue.

BEURRE D'OOSTCAMP, frais, à 4 francs le kilogramme ; salé, en motte de 2 kilogrammes, à 3 fr. 90 le kilogramme.

Communications

ROUBAIX. — Jeunesse républicaine anticollectiviste. — Les membres de la Jeunesse républicaine anticollectiviste sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, mercredi, 5 mars, chez M. Mondet, rue du Moulin. Ordre du jour : Modifications au règlement ; question de mutualité ; projets divers. Le Comité compte sur l'exactitude de tous les membres.

— Chambre syndicale des patrons pâtissiers-confiseurs de Roubaix-Tourcoing. — Réunion générale au siège du syndicat, 90, Grande-Rue, à Roubaix, jeudi 6 mars, à huit heures du soir.

— Choral de l'Epeule. — Répétition mercredi soir, à huit heures et demie, chez M. Delneufcourt, place d'Amiens. Questions diverses. Présence indispensable.

— Union des Travailleurs. — Les sociétaires sont priés de se rendre au local, jeudi 6 courant, à neuf heures et demie, pour assister aux obsèques de M. Emile Boutteaux, membre protecteur.

— Chorale « La Lyre du Fontenoy ». — Mercredi 5 courant pour les barytons et basses, et vendredi 7 courant pour les premiers et deuxièmes ténors ; samedi 8 courant, répétition générale à huit heures et demie.

CROIX

PROCÈS-VERBAL a été dressé par le garde Sprietz à la charge de M. P..., entrepreneur, pour dépôt de matériaux rue du Trocadéro.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Auguste Lietanie, 29 ans, journalier, à Hem, a été blessé au peignage Holden, par la manivelle d'une tige de piston.

WASQUEHAL

L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE. — L'administration municipale se préoccupe actuellement d'un projet d'agrandissement du cimetière communal, afin de permettre aux habitants de conserver plus longtemps les tombes de leurs parents défunts. Elle nous prie d'annoncer que ce projet sera bientôt réalisé.

CONSULTATIONS GRATUITES. — L'administration municipale nous prie d'annoncer qu'à partir de ce jour un service de consultations judiciaires gratuites est organisé conformément à la décision du Conseil municipal en date du 27 novembre 1901. Les habitants de Wasquehal pourront se présenter, bureau des consultations judiciaires gratuites, à la Mairie de Lille, tous les mardis de 3 à 5 heures du soir et les jeudis de 9 à 11 heures du matin. Me Godart, avocat, leur donnera tous les renseignements qui pourront leur être nécessaires.

LANNOY

LA REVISION DES LISTES ÉLECTORALES. — Mardi matin, à l'audience civile de la justice de paix, M. Payen, a rendu ses jugements au sujet des contestations relatives aux listes électorales de Lannoy. Ces affaires avaient été plaidées vendredi dernier. La radiation est ordonnée pour les électeurs suivants : Meurisse, Hespel, Dubois ; sont maintenus sur les listes : Ulat, Plateau, Roussel, et Courouble frères.

LEERS

VOL D'UN COQ. — Un coq de combat, très estimé, pour lequel une somme de 100 fr. avait été offerte, il y a quelque temps, a été dérobé à M. Hendoux, maréchal-ferrant, à la Mottelette.

M. Hendoux ne sachant sur qui porter ses soupçons, a avisé du fait la gendarmerie de Wattrelos, qui a ouvert une enquête.

ASCQ

UN DÉRAILLEMENT EN GARE. — Lundi, dans l'après-midi, le train arrivant d'Orchies à 4 heures 50, a déraillé en entrant en gare d'Ascq. L'accident s'est produit par suite d'une erreur d'aiguillage. Deux voitures sont sorties des rails et ont été assez sérieusement endommagées. La voie a souffert également. Quant aux voyageurs, à part quelques très légères contusions et une frayeur bien compréhensible, ils sont sortis de l'aventure absolument indemnes. Durant toute la journée de mardi des ouvriers ont été occupés à réparer la voie.

HEM

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un domestique de la teinturerie de M. Declercq, à Hem, Jules Descamps, âgé de 32 ans, s'est fait des contusions à la hanche en tombant dans l'écurie. M. le docteur Coubronne lui a prescrit dix jours de repos.

— Oscar Delère, 44 ans, machiniste, chez M. Mulaton, teinturier, s'est fait des contusions aux reins en tombant. Quinze jours de repos lui seront nécessaires, de l'avis de M. le docteur Coubronne.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*

A ROUBAIX, Grande-Rue, 71

A TOURCOING, rue Carnot, 5

Impressions en tous genres pour le commerce. — **Têtes de lettre. — Factures. — Mémorandums. — Avis. — Circulaires. — Cartes commerciales. Enveloppes. — Mandats. — Registres. — Carnets. Etiquettes, etc. etc.** — Exécution rapide et soignée. — Prix modérés.

Œufs frais, 13, rue du Bois.

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE BATIMENTS

Maçonnerie et travaux en ciment armé
pour Planchers, Toitures et Réservoirs
Carrelages en Ciment poli.

Paul RASSON Fils

62, Boulevard de Strasbourg, ROUBAIX

Les études des projets seront faites par MM. GRONDEL FRERES, ingénieurs-propriétaires du système de J. MONIER, inventeur du ciment armé. (TÉLÉPHONE). 86032

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL

TROUBLES GRAVES DANS LE KOUANG-SI. — UN OFFICIER FRANÇAIS TUÉ PAR LES REBELLES.

Paris, 4 mars. — Les troubles signalés dans le Kouang-Si dans la sphère d'influence française, près de la frontière du Tonkin, et qu'on a attribués en grande partie à l'incompétence du commandant des troupes chinoises qui a succédé au maréchal Sou, prennent une tournure des plus graves. L'« Agence Havas » publie en effet, la dépêche suivante :

Pékin, 4 mars. — La légation de France a reçu un télégramme annonçant qu'un officier français a été tué par les rebelles dans le Kouang-Si, près de la frontière du Tonkin.

La même agence communique les autres dépêches que voici :

Hong-Kong, 4 mars (source anglaise). — La rébellion se propage rapidement dans le Kouang-Si. Le vice-roi de Canton a envoyé des troupes pour réprimer la rébellion. On a pu mettre la main sur un millier d'hommes dans les ports de Cong-Lun et de Lan-Ning. On commence de croire que les rebelles sont d'anciens soldats du maréchal Sou, licenciés après le départ de ce dernier. Leur but est de renverser la dynastie mandchoue, de fonder une dynastie chinoise, et de venir en aide aux royalistes et aux nationalistes.

Pékin, 4 mars. — Le Gouvernement a donné ordre au maréchal Sou d'aller reprendre le commandement des soldats qui se sont révoltés ; mais il est douteux qu'il puisse les soumettre, parce qu'il faudrait d'abord leur payer leur arriéré de solde.

LE CONGRÈS SOCIALISTE DE TOURS

Tours, 4 mars. — Dans la séance de ce soir, tenue à neuf heures, le Congrès socialiste a voté une motion portant qu'aux prochaines élections, les fédérations, s'inspirant de la discipline républicaine, agiront au deuxième tour de scrutin, sous leur propre responsabilité. M. Rouanet, député, a donné lecture du programme politique et économique du parti socialiste. Ce programme comporte la suppression du Sénat, du Président de la République ; la suppression des tribunaux militaires et maritimes ; la suppression de la peine de mort ; la gratuité de la justice ; le remplacement de l'armée permanente par une milice ; la suppression de toutes les congrégations ; l'abrogation de la loi sur les menées anarchistes.

NOMINATIONS MILITAIRES

Paris, 4 mars. — M. Giraud, chef de musique de 1re classe à l'école d'artillerie du 7e corps d'armée, passe au 2e régiment du génie.

LE PROGRAMME PROGRESSISTE

Paris, 4 mars. — La « République » organe de M. Meline, publiera demain un article où il est dit :

« M. Ribot pense que pour reprendre sa place et son rôle, le parti progressiste n'a pas besoin de nouer des alliances dans l'ombre. C'est bien notre avis. Cette réflexion, si singulièrement intéressante dans certains milieux a été souvent répétée ici même. Notre programme, combiné de fois l'avons nous dit, est à prendre ou à laisser ; mais il ne peut être question d'en abandonner la moindre partie pour obtenir n'importe quel concours. Une alliance ne peut être contractée que grâce à des concessions réciproques et c'est pourquoi elle cherche l'obscurité. Mais ce qui peut être pratique au grand jour, c'est que nous sommes tous de grouper autour de ce programme intangible le plus grand nombre possible de Français et voilà toute la philosophie des derniers incidents qu'on a tenté vainement de exploiter. Il a ressorti, avec un nouvel à propos, du discours de M. Ribot. »

CHEZ LES RADICAUX-SOCIALISTES

Paris, 4 mars. — Le Comité exécutif du parti républicain radical-socialiste s'est réuni aujourd'hui 62, rue Tiquetonne, sous la présidence de M. Henri Brisson, député.

Il a décidé de constituer un comité directeur composé de MM. Léon Bourgeois, Isembert et Pelletan, députés ; Desmons, vice-président du Sénat ; Combes et Vallice, sénateurs, dont la mission durera jusqu'à la fin de la période électorale.

LE CONGRÈS NATIONAL DES MINEURS A ALAIS

Alais, 4 mars. — Le congrès national des mineurs a tenu sa deuxième séance sous la présidence de M. Chabrolin, délégué d'Alais. MM. Basly et Lamendin, députés du Pas-de-Calais, arrivés aujourd'hui, étaient présents. Une longue discussion s'est engagée sur le mode de votation. Les délégués ont échangé des explications un peu acerbes qui ont fait ressortir le double esprit qui règne dans le congrès.

Sur la proposition de M. Basly, on a adopté le mode de votation employé par l'ancien congrès et basé sur le nombre des ouvriers mineurs travaillant.

RELIGIEUSES POURSUIVIES

Saint-Etienne, 4 mars. — Ce soir ont continué les débats du procès des Petites-Sœurs de l'Assomption au tribunal correctionnel. Les avocats, dans d'éloquentes plaidoiries, ont réclamé l'acquittement de leurs clientes. Le prononcé du jugement est renvoyé à huitaine.

Une foule considérable a suivi les débats. Comme hier, plusieurs milliers de personnes se sont massées aux alentours du Palais de justice et ont acclamé les Petites Sœurs de l'Assomption, à leur sortie, aux cris de : « Vivent les Petites Sœurs des pauvres ! Vive la liberté ! A bas les sectaires ! » La plupart des manifestants sont des ouvriers auxquels se joignent les passants. D'importantes mesures d'ordre avaient été prises. Les religieuses, se dérobant à ces ovations, sortirent par une porte de dégagement et montèrent dans un omnibus particulier qui était venu les chercher.

LE ROI D'ANGLETERRE A PARIS

Londres, 4 mars. — On confirme que le roi Edouard, en se rendant à Cannes, s'arrêtera deux ou trois jours à Paris. Il y arrivera le 22 mars par le train de Boulogne-sur-Mer.

LE ROI DES BELGES EN FRANCE

Bruxelles, 4 mars. — Le Roi, sur le conseil de ses médecins, retournera prochainement à Nice. A moins d'un contre-temps imprévu, Sa Majesté partira dans le courant de la semaine prochaine. Des ordres ont été donnés pour que les préparatifs fussent terminés dès mardi. On croit que le Roi poussera jusqu'à l'Algérie pour y terminer sa cure au soleil.

LE TÉLÉGRAPHE EN AFRIQUE

Paris, 4 mars. — Le *Gaulois* a annoncé que le lieutenant-colonel Montagne, l'exportateur bien connu, quitte Paris en vue de préparer un grand projet de télégraphie qui doit relier les principaux points de l'Afrique.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

LE MOUVEMENT PRO-BOER EN ALLEMAGNE

Berlin, 4 mars. — Au Reichstag, en réponse à une question, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères donne l'assurance que le ministre des affaires étrangères aidera, autant que possible, aux efforts des sociétés humanitaires, en ce qui concerne l'Afrique du Sud et s'occupera des missionnaires allemands dans cette partie du monde.

LE COMBAT DE KLERKSDORP

Londres, 4 mars. — A un membre de la Chambre des communes, qui lui demandait s'il pouvait fournir d'autres renseignements sur les pertes que l'attaque boer avait infligées au convoi von Donop, à Klerksdorp, M. Brodrick a répondu que la distance de Prétoria était très grande et que, malheureusement, les troupes anglaises avaient été écrasées. Il a ajouté qu'il n'avait pas d'autres détails depuis le télégramme de Kitchener communiqué hier à la presse.

Mais on remarque que le rapport de lord Kitchener est loin d'être complet et on y découvre de nombreuses omissions. C'est ainsi que, dans sa première dépêche, le commandant en chef parlait d'un convoi vide ; aujourd'hui, le convoi capturé n'est plus qualifié de vide.

D'autre part, une dépêche adressée de Klerksdorp au « Standart » dit que la colonne von Donop faisait partie de l'armée de lord Méthuen et était forte de 634 hommes. Elle avait un canon automatique et deux maxims. Or, les rapports de Kitchener ne parlent plus de ces trois canons. Faut-il conclure de ce silence que ces canons ont été pris également ? C'est de plus en plus probable.

Le « Standart », commentant l'affaire de Klerksdorp, dit : « A certains égards, cette affaire reproduit les premiers épisodes de la campagne ; mais, par la hardiesse, la dextérité de l'attaque et par l'étendue de notre défaite, elle peut être regardée comme le chef-d'œuvre de la stratégie des Boers. »

DE WET SERAIT BLESSÉ

Londres, 4 mars. — Les journaux anglais, dépités que de Wet ait échappé une fois de plus aux nombreuses colonnes anglaises lancées dernièrement contre lui au nord-est de l'Orange, près de la frontière de Natal, cherche à pallier l'insuccès des troupes britanniques, en annonçant que l'insaisissable chef boer a été blessé. Les feuilles du soir publient en effet une dépêche de Harrismith d'après laquelle il aurait été atteint d'un coup de feu au bras dans l'attaque contre les Néo-Zélandais. Ce sont des prisonniers capturés lors de cette attaque qui ont, paraît-il, lancé cette nouvelle. Jusqu'ici elle n'a pas été confirmée.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

RÉUNION ÉLECTORALE A LILLE. — Mardi soir à neuf heures, a eu lieu, dans la salle du Petit-Béthune, rue du Molinel, à Lille, une réunion au cours de laquelle M. Barrois, député sortant, a rendu compte de la manière dont il a rempli son mandat. Un ordre du jour invitant les électeurs de la première circonscription à assurer sa réélection a été voté à l'unanimité.

UN APPARTEMENT DÉVALISÉ A LILLE. — UNE TROISIÈME ARRESTATION. — Au mois de janvier dernier, de hardis cambrioleurs pénétraient dans l'appartement de M. Joachim-Géry, commissionnaire, rue Saint-Sauveur, et dérobaient 5.000 francs de titres. Les soupçons se portèrent sur trois individus et une femme de ménage. L'un d'eux, Alphonse Corrin, fut arrêté à Roubaix ; un autre, François Corrin, à Gand ; un troisième, Victor Ruinnaert, était parti à Paris. Il a été arrêté, amené à Lille, et écroué à la maison d'arrêt.

UNE GRÈVE A FIVES. — Mardi matin, une soixantaine d'ouvriers tisseurs, employés chez MM. Wicart frères, fabricants de toiles, rue Pierre-Legrand, ont refusé de travailler parce qu'un de leurs camarades avait été frappé d'une amende pour mauvaise façon d'une pièce. Il y a tout lieu de croire que ce différend s'arrangera promptement.

UN VOL DE CINQ MILLE FRANCS, A VALENCIENNES. — Une chanteuse de café-concert, venant de Mons, arrivait hier soir à Valenciennes, en compagnie d'un nommé Gérard, originaire de Rœulx, qu'el